



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

4^{ème} Conférence mondiale des Présidents de Parlement

Siège de l'ONU, New York
31 août au 2 septembre 2015



Une ONU
forte pour
un monde
meilleur.

Déclaration par M. Sam K. Kutesa, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies

New York, le 31 août 2015

Monsieur le Président de l'Union interparlementaire,

Mesdames et Messieurs les Présidents de parlement,

Excellences,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir que je prends la parole devant la quatrième Conférence mondiale des Présidents de parlement. Je souhaite la bienvenue aux nombreux Présidents de parlement qui se sont joints à nous aujourd'hui.

Cette Conférence se tient à un moment décisif en cette année charnière. Nous nous réunissons dans cette salle de l'Assemblée générale un jour à peine avant que les Etats membres ne se prononcent sur un projet de résolution pour communiquer à l'Assemblée la version finale du document « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » qui servira de base à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015.

Cet ambitieux programme de développement, qui est le résultat de près de deux années de travaux préparatoires et d'intenses négociations, offre une occasion historique pour faire de notre monde un monde meilleur. En éradiquant la pauvreté, en améliorant les moyens de subsistance pour tous et en réalisant le développement durable dans ses dimensions sociale, économique et environnementale, nous pouvons parvenir à la prospérité et protéger notre planète.

La contribution et l'apport des parlementaires, des autorités locales, de la société civile et du monde universitaire, entre autres, ont joué un rôle essentiel dans la formulation de ce programme porteur de changement qui guidera notre action en matière de développement au cours des quinze prochaines années.

Les parlementaires ont apporté des contributions particulièrement intéressantes, en raison de leur connaissance hors pair sur les besoins des citoyens, la situation particulière de leurs pays respectifs et la capacité des gouvernements à répondre aux aspirations de développement.

En tant que piliers de la gouvernance démocratique, les parlements seront également appelés à jouer un rôle majeur dans la mise en œuvre du nouveau programme de développement.

Les parlementaires doivent continuer à veiller à ce que les voix des citoyens soient entendues et prises en compte dans le processus de développement. Cela permettra d'améliorer l'appropriation du nouveau programme et sa mise en œuvre sur le terrain, autant d'aspects qui seront essentiels à son succès.

En exerçant leur fonction de contrôle, les parlements favorisent également la reddition de comptes vis-à-vis des engagements de développement, l'affectation des moyens financiers appropriés, et permettent d'assurer la mise en place des cadres législatifs nécessaires.

Honorables Présidents de parlement,

La réussite de la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 dépendra d'un certain nombre de facteurs décisifs, notamment de son intégration dans les plans de développement nationaux et de la mobilisation des ressources nécessaires en matière financière, technologique et de renforcement des capacités.

Il sera essentiel de faire progresser les travaux inachevés des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui ont été incorporés dans les Objectifs de développement durable (ODD). L'accent devra notamment être mis sur l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, la promotion de l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et la création d'emplois.

Bien que le nombre de femmes parlementaires continue de s'accroître à travers le monde, davantage d'efforts devront être consentis à l'avenir pour atteindre le quota convenu au niveau international de trente pour cent de femmes parlementaires à l'horizon 2020.

Par ailleurs, nous devons collaborer dans les domaines de la formation, de l'autonomisation et de l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi. Alors que les gouvernements adoptent des cadres juridiques et politiques pour répondre de façon appropriée aux besoins et aux aspirations des jeunes, nous devrions tenir davantage compte du point de vue de la jeunesse sur la question du développement durable. Nous devrions également adopter des mesures concertées pour impliquer les jeunes dans les processus démocratiques.

Enfin, les parlementaires du monde entier ont un rôle essentiel à jouer dans la protection et la préservation de l'environnement, notamment en adoptant les textes législatifs appropriés. Alors que nous travaillons à la conclusion d'un nouvel accord de portée universelle sur le changement climatique lors de la Conférence des Parties sur les changements climatiques (COP 21) qui se tiendra à Paris en décembre, des engagements audacieux capables de protéger notre planète pour les générations doivent être pris. Les parlementaires et les autres parties prenantes doivent continuer de participer activement aux efforts collectifs déployés en vue d'atteindre ce noble objectif.

Je vous remercie pour votre attention.